



Canadian Food
Inspection Agency

Agence canadienne
d'inspection des aliments

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving / Réception des soumissions :

cfia.bidreceipt-receptiondesoumission.acia@inspection.gc.ca

**REQUEST FOR
PROPOSAL**

AMENDMENT 2

**DEMANDE DE
PROPOSITION**

AMENDEMENT 2

Proposal to: **The Canadian Food Inspection Agency (CFIA)**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : **L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux appendices ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments: - Commentaries :

Title – Sujet Chairs Saint-Hyacinthe, QC		Date September 12, 2023
Sollicitation No. – N° de l'invitation 2024-00317		
Client Reference No. - No. De Référence du Client 2024-00317		
Sollicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	2pm	EDT (Eastern Time) HAE (Heure de l'Est)
On / le :	September 15, 2023	
Delivery - Livraison See herein — Voir aux présentes	Taxes - Taxes See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destination des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser tout renseignements à Catherine Clairoux		
Telephone No. – No. de téléphone (343) 596-9265	Facsimile No. – No. de télécopieur	
Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée See herein — Voir aux présentes	
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:		
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	

AMENDMENT N ° 2 – Request for Proposal

This amendment is raised to: **Respond to Bidder Questions**

QUESTIONS and ANSWERS

1. I fear that answer A2 (**Amendment 001**) creates confusion and a bit of an unfair bidding situation for bidders and for Canada. Canada may be receiving more or less services at the option of the bidder. It allows bidders to either deliver to the 4th floor or leave the products (which could be assembled or not) at the loading dock. Given the option, most will minimize their labour costs to be more competitive with their bid, and thus plan to simply deliver to the loading dock. That would be unfair for a bidder that delivers chairs to the 4th floor, assembles them, places them at individual workstations and removes all packaging materials (boxes and plastic dust covers). If to the loading dock, then Canada would have to invest significant labour to move, assemble and install the chairs, and then remove all packaging materials. The requirement should be clear and uniform for all bids. It should not be at a bidder's discretion.

A1. The chairs must be delivered and installed on the 4th floor by using the regular passenger elevator measuring Width 79" x Length 77" X Height 100" with a 42" elevator door opening.

All other terms and conditions remain the same.

.....

MODIFICATION N ° 2 – Demande de proposition

Cette modification est effectuée afin de: **Répondre aux questions du soumissionnaire**

QUESTIONS et RÉPONSES

1. La réponse fournie de l'A2 (**amendement 001**) cause plus de confusion qu'autre chose et peut être vue comme injuste au niveau du soumissionnaire. Cette option laisse à la discrétion au soumissionnaire de livrer les chaises soient au 4^{ième} étage ou des laisser au quai de chargement (assemblées ou non). Cette option cause de l'injustice aux soumissionnaires qui seraient en mesure de livrer les chaises au 4^{ième} étage, les assembler, les installer aux stations de travail requises et de la disposition des matériaux d'emballage (boîtes et couvre poussière), si certain minimise leurs coûts pour être plus compétitifs s'il s'agit d'une simple livraison au quai de chargement. Si la livraison au quai de chargement est acceptable, le Canada sera requis d'investir dans des ressources pour faire la relocation, l'assemblage et l'installation des chaises ainsi que la dispositions de matériaux d'emballage. Le besoin doit être clair et non à la discrétion du fournisseur.

A1. Les chaises doivent être livrées et installées au 4^{ième} étage en passant par l'élévateur régulier pour les passagers mesurant 79" de large x 77" de profond x 100" de haut avec une ouverture de porte d'élévateur de 42".

Toutes les autres conditions restent inchangées.